

**DANS LE TERNOIS OU À L'AUTRE BOUT DE LA FRANCE,
DES LOISIRS ET DES VACANCES POUR NOS JEUNES**

DEPUIS LE DÉBUT DE CETTE ANNÉE, LE SERVICE JEUNESSE DE TERNOISCOM A PRIS SES QUARTIERS DANS DE NOUVEAUX LOCAUX, 15 RUE DES FONTS-VIVIERS, PRESQUE EN FACE DE LA GARE DE SAINT-POL. IL S'AGIT EN FAIT D'UNE ANCIENNE MAISON PARTICULIÈRE, ANCIEN SIÈGE DES ETS DUFFROY DE SAINT-POL MIS À DISPOSITION PAR SON DIRECTEUR OLIVIER HANON.

Ainsi, les quelques dix membres permanents du service ont incontestablement leurs aises. Quant à y accueillir en même temps les animateurs vacataires, il ne faut quand même pas y compter : ils sont plus de trois cents en été !

Tout ce joli monde est dirigé par Marie-Laure Fortier, qui se réjouit vivement de pouvoir recevoir de façon agréable les jeunes intéressés par les activités proposées, ainsi que leurs familles et les candidats au BAFA et au BAFD. L'accueil est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Les activités proposées aux jeunes Ternoisiens, justement, quelles sont-elles ? Il y a d'abord les « Accueils de loisirs » (ex-centres aérés), qui sont à la disposition des 3-17 ans durant toutes les vacances scolaires et aussi pendant toute l'année des activités péri et extra-scolaires.

Les Ludothèques et séjours

Le service Jeunesse gère aussi les deux ludothèques du territoire (celle de la Maison pour tous à Saint-Pol et celle installée à la médiathèque d'Auxi-le-Château). Les jeunes (sans limite d'âge !) peuvent, gratuitement, y utiliser sur place quelque 700 jeux de société et en emprunter deux par an, moyennant une participation modique de 10 € par an. C'est ouvert à Saint-Pol-sur-Ternoise le



mercredi et le samedi de 14h à 17h et à Auxi-le-Château le mercredi de 14h à 17h. Par ailleurs, le service Jeunesse organise chaque premier vendredi du mois, à Saint-Pol-sur-Ternoise, une « Soirée du jeu » de 18h à 22h. C'est gratuit.

Enfin, c'est le service Jeunesse qui organise les séjours aux sports d'hiver (pour les 8-17 ans) ou à la mer (pour les 7-17 ans) qui sont toujours très fréquentés. Cet été, deux séjours sont proposés : l'un en juillet sur la côte atlantique et un autre, semi-

itinérant, qui mènera les participants dans la magnifique région du Haut-Languedoc et au bord de la Méditerranée, à Agde. Pour l'ensemble de ces activités, vous pouvez donc obtenir tous renseignements complémentaires et vous inscrire en vous rendant au service Jeunesse, 15 rue des Fonts-Viviers à Saint-Pol-sur-Ternoise ou en lui téléphonant au 03 21 04 01 68. On peut aussi communiquer avec lui par mail (jeunesse@ternoiscom.fr).

NOUVELLE COMMUNAUTÉ, NOUVEAU LOGO, PAGE FACEBOOK !

Afin d'identifier le nouveau territoire et de diffuser ses actions aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur (notamment auprès d'investisseurs potentiels), Ternoiscom s'est doté d'un service Communication. Sa direction a été confiée à Matthieu Arold, assisté par une collaboratrice Gwenaëlle Gallet. L'une des premières missions du service a été la création d'un nouveau logo.

Les 4 territoires impliqués par la fusion sont représentés par 4 carrés dynamiques dont l'allure verticale rappelle les contours de notre territoire.



UNE NOUVELLE PAGE FACEBOOK



TernoisCom

C'est officiel ! Une nouvelle page a fait son apparition sur le réseau social Facebook : celle de TernoisCom.

C'est un moyen de communiquer vers un public plus ciblé, et de relayer des informations sur tous les projets de la Communauté de Communes. Alors qu'elle vient tout juste d'être lancée, elle compte déjà près de 400 abonnés ! Gérée par le service Communication, les internautes y retrouveront notamment toutes les informations événementielles.

Alors n'attendez plus et abonnez-vous !



TERNOISCOM INFOS

N°1 - JUIN 2017



TERNOISCOM, DU « PLUS » POUR CHACUN

En 2015, lorsqu'une nouvelle loi a imposé aux petites communautés rurales de se regrouper, certains y ont vu une contrainte supplémentaire. Dans le Ternois, nous y avons vu au contraire l'opportunité d'apporter aux habitants des services accrus et de meilleure qualité. À la demande des trois communautés qui n'atteignaient pas le seuil requis (15 000 habitants) pour rester indépendantes (Pernois, Auxillois et Région de Frévent), des contacts se sont rapidement noués avec la Communauté de Communes Les Vertes Collines du Saint-Polois et, à partir du mois septembre 2015, une fusion entre ces quatre territoires fut à l'ordre du jour de nombreuses réunions. Ce travail préparatoire mené dans la plus grande confiance a abouti le 1^{er} janvier 2017 à la naissance de la Communauté de Communes du Ternois, dénommée « Ternoiscom ».

Depuis, élus et personnel continuent à se rencontrer très régulièrement au sein de bureaux communautaires hebdomadaires, comités techniques et bientôt commissions afin de mettre en œuvre l'harmonisation des services découlant de cette création et réfléchir à son évolution. L'objectif est clair : que le changement se fasse par le haut, c'est-à-dire que la fusion apporte un « plus » pour tout le monde.

Ce bulletin, qui paraîtra trois fois dans l'année, vous rendra compte au fil du temps des améliorations apportées dans la vie de tous les jours pour les plus de 38 000 habitants de notre nouvelle Communauté.

Marc Bridoux
Président de Ternoiscom

VOUS ÊTES DÉSORMAIS L'UN DES 38 444 HABITANTS DE TERNOISCOM !

La fusion entre les communautés de communes « Les Vertes Collines du Saint-Polois », « du Pernois », « de l'Auxillois » et « de la Région de Frévent » (voir ci-contre l'éditorial du Président Marc Bridoux) a donné naissance à une nouvelle communauté de 104 communes et plus de 38000 habitants (38 444 au dernier recensement).

Pour rester dans les chiffres, notons que le nouveau territoire intercommunal couvre quelque 634 km² (six fois la superficie de Paris, ou encore une fois et demie celle de la principauté d'Andorre, pour ceux qui connaissent). Sa plus grande ville est Saint-Pol-sur-Ternoise, avec un peu plus de 5000 habitants, devant Frévent (3630 habitants), Auxi-le-Château (2718 habitants) et Pernes (1622 habitants).

La nouvelle entité a son siège à Saint-Pol, où Laurence Thérêt, Directrice Générale des Services, dirige quelques 241 salariés (160 équivalents temps plein). Au conseil communautaire, le Président, Marc Bridoux, est assisté de quinze vice-présidents : Jean-Luc Faÿ (finances),

Yves Hostyn (jeunesse), Claude Coquart (tourisme et patrimoine), Claude Bachelet (planification, contractualisation et ruralité), Josette Edouart (actions sociales et prévention de la délinquance), Freddy Bloquet (assainissement et eau), Pascal Decofour (équipement et développement du territoire), Didier Hochart (développement économique), Claude Roussez (école de musique et programmation culturelle), Henri Dejonghe (insertion, emploi, formation et information), Jean-Paul Hermant (santé), Daniel Melin (espaces numériques et médiathèques), Olivier Rigot (petite enfance), Jean-Marie Olivier (urbanisme et environnement) et Tony Ramon (piscine).



Budget 2017

de la Communauté de Communes du Ternois
(Hors budgets annexes)

FONCTIONNEMENT
(Hors services généraux)

ENFANCE
ET JEUNESSE

CULTURE

SÉCURITÉ

ACTION SOCIALE
SANTÉ ET FAMILLE

23€

sur 100€
de budget
(Charges brutes)

11€

11€

19€

ACTION
ÉCONOMIQUE

20€

LOGEMENT

AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
(ADSL, Services techniques,
urbanisme, environnement)

3€

14€

PARTI DES INVESTISSEMENTS

- Travaux de lutte contre l'érosion et les inondations
- Travaux de déploiement du Très Haut Débit
- Équipement des espaces publics numériques
- Étude d'une salle de sport à Frévent
- Étude du centre de la petite enfance à Frévent
- Maison de Santé d'Auxi-le-Château
- École de Musique à Saint-Pol
- Barreau de desserte de la Zone industrielle de Saint-Pol
- Valorisation du Donjon de Bours
- ...

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PRIORITAIRE DANS LE BUDGET DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE TERNOISCOM DU 14 AVRIL DERNIER EST TRÈS VITE ENTRÉ DANS LE « DUR » DE SES ACTIVITÉS AVEC NOTAMMENT L'ÉLABORATION DE SON PREMIER BUDGET PRÉVISIONNEL PRINCIPAL. CELUI-CI, SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT RÉUNIES, S'ÉLÈVE À PLUS DE 42 MILLIONS D'EUROS. IL SERA ALIMENTÉ PAR DES DOTATIONS DE L'ÉTAT (EN GRANDE DIMINUTION : PLUS DE 33% DE BAISSÉ DEPUIS 2013, SOIT PLUS D'UN MILLION D'EUROS EN MOINS) ET PAR LA FISCALITÉ LOCALE.

Suite à l'étude des services fiscaux et compte-tenu du budget prévisionnel, les taux des quatre taxes directes : habitation, foncier bâti et foncier non bâti ont été fixés à respectivement 12,9%, 1,46% et 5,54%. Quant à la CFE, payée par les entreprises, son taux sera de 24,08%.

Les augmentations de taux intercommunaux, inévitables compte-tenu des mécanismes fiscaux entre communes et intercommunalité, s'étaleront sur 8 années.

Un budget « réaliste »

Le Président, Marc Bridoux, a qualifié ce budget de « réaliste » compte tenu des contraintes connues au moment du vote, c'est-à-dire avant les élections présidentielles et législatives.

Les investissements au titre de ce budget s'établissent à près de 15 millions d'euros (14 740 000 €), soit plus de 30% du total du budget principal (fonctionnement et investissement réunis).

Ils seront consacrés, entre autres et principalement, à l'aménagement d'un bâtiment à Saint-Pol-sur-Ternoise pour l'école de musique intercommunale, des travaux de lutte contre les inondations et l'érosion des sols, la participation intercommunale à la montée en Débit et

au déploiement du Très Haut Débit sur le territoire, l'engagement d'études pour la réhabilitation du centre intercommunal de la Petite Enfance à Frévent, la construction d'une Salle de Sports à Frévent, la construction d'un Hôtel Communautaire.

Les investissements 2017 ce sera aussi la poursuite des engagements des ex-intercommunalités avec notamment : l'aménagement du donjon de Bours décidé par le Pernois en 2016, la poursuite de la viabilisation des zones d'activités d'Auxi-le-Château et de Pernes ou encore la participation à la création du giratoire desservant la ZI de Saint-Pol. Mais ni la santé ni le bien-être des habitants ne sont oubliés. Ainsi, 2017 verra l'inauguration du Centre Intercommunal de la Petite Enfance d'Heuchin et l'ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Auxi-le-Château.

13 budgets annexes

Par ailleurs, des budgets annexes ont été prévus, ils sont au nombre de 13 et reprennent des investissements spécifiques ou sont liés à des compétences particulières, à savoir : la

Maison de Santé les Vertes Collines à Anvin, le SPANC (Assainissement non collectif), le bâtiment relais à Herlin, la ZAC d'Herlin, la Maison de Santé Léonard de Vinci à Gauchin, la zone d'activités à Pernes, l'assainissement collectif en gestion déléguée, le commerce et local professionnel de Floringhem, le transport à la demande, la zone d'activités à Auxi-le-Château, la pépinière d'entreprises à Frévent, les ordures ménagères et l'assainissement industriel.

La compétence assainissement

Enfin, toujours au titre des gros investissements, des travaux d'équipements et de réseaux pour l'assainissement urbain sont prévus ainsi qu'une remise à niveau de la station d'épuration industrielle de Saint-Pol dont l'étude pourrait débuter à partir du second semestre de cette année. Ceci, dans le cadre de la reprise par la nouvelle communauté de communes de la compétence assainissement, effective depuis le 1er janvier 2017 sur les territoires des Vertes Collines du St Polois et du Pernois et qui sera élargie l'an prochain à l'ensemble du territoire du Ternois (Communautés de communes de l'Auxillois et de la région de Frévent).

À Herlin-le Sec

GAMM VERT, PREMIÈRE ENSEIGNE SUR LA ZAC PARC DES MOULINS QUI EN ATTEND D'AUTRES

Afin de permettre aux habitants de trouver sur place les services et les emplois dont ils ont besoin, le développement économique est la priorité de Ternoiscom. C'est ainsi qu'il faut voir la création de la zone d'activités concertée Parc des Moulins à Herlin-le-Sec, aux portes de Saint-Pol, qui vient d'accueillir un magnifique magasin Gamm Vert (groupe Vertdis).

Dans celui-ci, le 116ème d'une grande

région Nord, promeneurs et clients peuvent trouver presque tout ce qui est utile quand on vit à la campagne : vêtements de loisirs, outils de bricolage et de jardinage, articles de décoration intérieure et de jardin, alimentation animale, animaux vivants de basse-cour... Mais aussi un rayon de produits bio et du terroir, 800 m2 de pépinière, 400 m2 de marché aux fleurs ainsi qu'une serre chaude de 100 m2.



Notez une innovation de taille : tous les articles sont disponibles en Drive, après réservation par email ou par téléphone*. Tony Zaglio, un transfuge de l'ancien magasin de Ramecourt, n'est pas peu fier de diriger ainsi le premier Gamm Vert à avoir lancé cette formule, de même qu'il se réjouit de manager désormais une équipe d'une vingtaine de personnes, dont dix recrutées depuis l'ouverture.

Le magasin est ouvert 7 jours sur 7 : du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h, et le dimanche de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Prochaine étape du développement de la ZAC Parc des Moulins : l'ouverture d'un hypermarché Leclerc, qui entraînera d'autres enseignes dans son sillage.

*03 21 03 35 45
drive.herlinlesec@vertdis.fr



UN OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL, POUR VALORISER LES ATTRAITS DU TERNOIS

Le territoire dispose d'un potentiel de développement d'activités touristiques, à partir de filières bien identifiées : jardins, pêche, randonnée...et grâce au développement de forme innovante de tourisme : le géomuche et les greeters.

Il dispose également d'équipements majeurs, spécialisés et structurants pour le territoire : Cinéma, Complexes discothèque-restaurant, Circuit Automobile, Jardins, Abbaye, Château, Donjon ...

Le Ternois ne manque pas d'atouts pour y développer le tourisme. Encore faut-il les faire connaître et proposer des offres intéressantes pour les visiteurs français comme étrangers. Ce sera l'objectif de l'Office de tourisme intercommunal qui est né tout récemment dans la foulée de celle de Ternoiscom.

Cette nouvelle structure fonctionnera sous statut associatif, les membres étant, à côté d'élus, des acteurs associatifs et économiques engagés dans le tourisme.

Le président n'est d'ailleurs autre que le propriétaire de « la Cour de Rémi », l'hôtel-



restaurant renommé de Bermicourt, M. Sébastien de La Borde. Il sera assisté d'un conseil d'administration composé de dix-huit élus et autant de professionnels.

En 2018, l'Office du Ternois devrait se rapprocher de son homologue des 7 Vallées, ce qui serait l'aboutissement d'un processus partenarial de longue date. L'année 2017 permettra de préparer ce futur mariage.

Deux dispositifs d'aides pour rénover son logement

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat s'adresse aux propriétaires occupants d'un logement de plus de 15 ans, sous condition de ressources et aux propriétaires bailleurs, sous condition de conventionnement. L'opérateur INHARI vous accompagne pour constituer votre dossier auprès de l'ANAH. Les travaux doivent concerner la performance énergétique, l'adaptation au vieillissement ou au handicap, l'amélioration du logement s'il est dégradé. La Communauté de Communes verse une bonification à tous les dossiers agréés après réalisation des travaux. L'OPAH s'achève fin 2017. Renseignements au 0800 002 862 (appel gratuit) ou lors des permanences

Le Fonds local de l'Énergie, il vise à aider financièrement les particuliers non éligibles à l'ANAH, en vue de soutenir les travaux de rénovation thermique. Les travaux doivent être réalisés par un artisan RGE et répondre aux critères du crédit d'impôt Transition Énergétique. Les travaux financés sont : l'isolation des combles perdus des logements d'avant 1990 à hauteur de 4€/m² dans la limite de 100M² et l'achat d'équipement de chaleur à hauteur de 10% du montant de l'équipement hors main d'œuvre plafonnée à 500€. Renseignements auprès du Conseiller Info Energie au 06 12 65 77 22 ou lors des permanences.